

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda :

9^{ème} festival Seven nights to Blues
Programmes du Zeppelin et
de l'école de Musique

page 17-18

Zoom

Le nouveau site Internet de la ville

page 22

Brèves

Une réception pour
les champions andrésiens

page 25

Portrait

Camille au Canada

page 29



Priorité propreté

À votre service

Site internet

<http://www.villesaintandre.fr>

Les services

Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Lahouste, adjointe aux services à la population,
reçoit les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois à partir
de 16 h 15 en mairie sur rendez-vous.

Rens. : 03 20 63 07 50.

Permanences du Point d'Accès au Droit

Avocat, notaire, huissier, juristes, associations
spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie sur
RDV. Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général
De Gaulle. Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du GI-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du GI-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bout' chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 63 95 24.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du GI-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

48 rue du Parc Lambersart - Tél. : 03 20 14 52 80

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h à 16h30.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8 h 30
à 16 h 30. Site : www.caf.fr - 12 place du GI-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

10 place du Général-De-Gaulle

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,

site : www.ief59.com

Dossier

P. 04



Priorité propreté

Agenda

P. 15



Spectacles, activités et concert
pour les petits et les grands

Éclats de vie

P. 19



Réception des nouveaux
Andréiens

Zoom

P. 22



Lancement du nouveau site
Internet de la ville

Brèves

P. 24



Ville, associations
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
n° 149 - Janvier - Février - Mars 2015 - Tél. : 03 20 63 07 53
Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignot
Photos : ville de Saint-André, service communication, ou Valentin Bretel (sauf mention contraire).
Mise en page : Agence DDC, denis.derveaux@gmail.com - Impression : Nord'Imprim
Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>
"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en
dehors de l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr
Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
si-saintandre59@sfr.fr

Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

“ Dans un souci d'impartialité,
en raison des élections
départementales, il a été décidé
de suspendre les éditos et
les tribunes de toutes
publications municipales. ”



Saint  André

La ville sympa... qui veut le rester !

Priorité propreté

La mise en place en ce début d'année de la nouvelle procédure de collecte des encombrants est l'occasion pour nous de faire le point sur la propreté et le cadre de vie de notre commune. Nous vous proposons dans ce dossier de détailler ce nouveau système de collecte et d'évoquer les autres possibilités qui s'offrent à vous de vous débarrasser de vos vieux meubles et déchets de gros volume. Nous irons également à la rencontre des agents municipaux affectés à la propreté et rappellerons les petits gestes quotidiens à observer pour garder à notre ville un cadre agréable.



Dans les quartiers, le travail des agents s'organise en plusieurs temps :

- Le désherbage des fils d'eau, qui se fait manuellement car il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires là où circule l'eau, afin de protéger l'environnement et les organismes. Certes, il y a un peu plus de « mauvaises » herbes qui n'ont d'ailleurs de mauvais que le nom, mais au moins, on évite d'empoisonner les usagers !
- Le balayage des trottoirs et fils d'eau, à l'aide de balais et de pinces pour ramasser les objets, matériel de base complété par le « glutton » qui est une sorte de gros aspirateur, qui permet d'avaler les feuilles et petits déchets.
- L'effacement des tags grâce à la machine anti-tags : il s'agit d'une hydro-gommeuse qui marche au sable et convient donc aux zones minérales. Pour les surfaces lisses (métal, verre...), les agents utilisent une bombe spéciale. Pour bénéficier de ce service anti-tags, il suffit de téléphoner aux services techniques au 03 20 63 07 55.
- Le ramassage des gros conteneurs



Un service propreté efficace...

Rattaché à la direction des services techniques et chargé de nettoyer la voirie, le service propreté de la ville est composé de 10 agents en contrat d'insertion, encadrés par un agent municipal responsable. Ces 10 agents tournent tous les jours dans les différents quartiers de Saint-André pour veiller sur votre environnement. Cinq agents travaillent du lundi au jeudi, 5 autres du mercredi midi au samedi midi. L'équipe est au complet le mercredi et le jeudi, jours qui sont donc préférés pour les grosses opérations de nettoyage. Le mercredi notamment, est consacré aux cours et espaces verts des écoles : un soin particulier est donné à ces lieux pour que les enfants puissent profiter de leurs temps récréatifs en toute sécurité.

Enfin, une équipe est déployée une fois par semaine dans un quartier pour un grand nettoyage, le secteur étant déterminé par le responsable selon les nécessités. Responsable qui est d'ailleurs immédiatement prévenu par ses agents en cas de découverte d'un objet suspect ou d'une anomalie (plaque d'égout cassée, dépôt sauvage etc.). Le personnel est équipé de balai, pinces, brouette, pelle, binette (pour gratter les mauvaises herbes). Sa sécurité est assurée notamment par le port de gants EPI (équipement de protection individuelle) ■

Le grand tri

Les déchets courants :

Les déchets courants se divisent en 2 catégories : les recyclables et les non recyclables.

La notion est maintenant bien entrée dans les mœurs. Mais qui n'a pas, parfois, des doutes sur tel ou tel produit ? ■

Pour les lever, voici un récapitulatif :

Poubelle des recyclables (couverture rouge grenat ou sac rose : ramassage le samedi matin ; à sortir la veille au soir ou le matin une heure avant le passage du camion et à rentrer dès que possible pour éviter les incidents ou les incendies)

- Les papiers (journaux, magazines, publicités, papier, carton, boîtes en carton)
- Verre : bouteilles et bocaux
- Métal : boîtes de conserve en acier, cannettes et barquettes en aluminium, briques de boissons
- Plastique : **bouteilles et flacons** (transparents et opaques)



Poubelles des non-recyclables (couverture gris ou sac noir : ramassage le mercredi et le samedi matin ; à sortir la veille au soir ou le matin une heure avant le passage du camion et à rentrer dès que possible pour éviter les incidents ou les incendies)

- Restes de repas, épluchures de légumes et fruits, fruits et légumes abîmés
- Plastiques : uniquement les **pots de yaourts, les bouteilles d'huile, les barquettes, gobelets, sacs et films**
- Polystyrène : **barquettes et morceaux de polystyrène**
- **Vaisselle cassée**
- Couches-culottes



Les DDS : déchets diffus spécifiques

Déchets diffus spécifiques : il s'agit de la nouvelle terminologie des DMS (déchets ménagers spéciaux). Ce sont des déchets présentant une particularité liée à leur danger potentiel. Ils ne peuvent être traités de la même façon que les restes alimentaires par exemple, et ne doivent pas se mélanger à l'environnement.

C'est pourquoi ils doivent être collectés à part afin de les détruire selon des procédures bien précises.

Deux sortes de DDS peuvent être ramenés en mairie où des conteneurs spécifiques ont été mis en place : les piles usagées et les cartouches d'encre.

Pour les autres déchets de ce type, 2 solutions : la déchèterie ou le camion de collecte qui stationne chaque 2^{ème} samedi du mois de 14h à 15h, sur le parking de la piscine. ■

Liste des déchets collectés par le service DDS :

- produits facilement inflammables, dont les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air
- bidons de peinture, colles, vernis, solvants
- acides : déboucheurs, anticalcaires...
- bases : javel, ammoniac, soude caustique...
- produits de bricolage : dégrappants, décapants
- aérosols
- produits de jardinage : pesticides, fongicides, herbicides, engrais
- huiles et graisses végétales (huiles de friture...)
- huiles minérales (huiles moteurs et hydrauliques)
- thermomètres au mercure

Important ! Les produits doivent être présentés dans leur emballage d'origine et avoir un volume inférieur à 10 litres.



Attention, les produits suivants ne sont pas collectés par le service DDS mais à déposer en déchèterie

pneus / déchets d'amiante / bouteilles de gaz / piles et accumulateurs / batteries / tubes néons

Si vous avez besoin de sacs poubelles ou de bacs (réparation ou distribution) adressez-vous désormais à la société CITEC Environnement (changement de société suite au marché public) au numéro vert suivant : **08 05 01 45 11.**

Les encombrants

La grande révolution en matière d'élimination des produits usagers en 2015 concerne les encombrants. En effet, comme nous vous l'annoncions déjà dans notre précédent numéro, les encombrants seront désormais collectés sur rendez-vous. Vous maîtriserez ainsi plus facilement vos grands rangements. Le rendez-vous sera fixé avec Esterra dans un délai maximum de 3 semaines. Plus court donc, qu'il ne l'était jusqu'à présent.

Autre gros avantage, vous pourrez maintenant faire enlever votre électroménager, ce qui n'était pas le cas auparavant : il fallait soit le déposer en déchèterie, ce qui n'était pas toujours simple pour les grosses pièces, soit le faire reprendre par votre fournisseur. À noter que ces 2 possibilités restent bien sûr d'actualité.

Ce service supplémentaire permettra d'optimiser le nombre d'électroménagers recyclés ou valorisés. Au-delà de l'amélioration de la qualité du service et du traitement des déchets, 2 autres objectifs sont visés : maîtriser les coûts de collecte et de traitement et réduire l'impact négatif sur l'espace public ■

Le fonctionnement :

Vous prenez rendez-vous au numéro vert :
0 800 203 775 ou sur le site
www.encombrantssur rendez-vous.com

Créneaux horaires :

7h-8h / 8h-12h / 12h-14h / 14h-18h / 18h-20h
- tous les jours sauf le dimanche

Vous sortez vos encombrants sur votre trottoir à l'heure prévue.

Vous êtes présent au rendez-vous et vous vérifiez avec les employés qu'il n'y a pas d'erreurs.

Si vous rencontrez un problème particulier, n'hésitez pas à l'exposer à Esterra pour tenter de trouver une solution. Si vous habitez dans un collectif, renseignez-vous auprès de votre bailleur : une collecte commune pour le tout le bâtiment peut être organisée.



Les objets collectés en encombrants :



Les objets volumineux de la maison

Literie : lits, sommiers, matelas

Mobilier : tables, chaises*, armoires, buffets, commodes, bibliothèques, étagères, meubles de cuisine et de salle de bain, bureaux

Electroménager : réfrigérateur, congélateur, four/micro-ondes, cuisinière, plaques de cuisson, lave-linge, sèche-linge, appareil de chauffage gaz et électrique, aspirateur*, fer à repasser/centrale vapeur*

Audio-visuel : téléviseur

Sanitaire : baignoire, bac douche, évier, lavabo, bidet, wc, ballon eau chaude, chauffe eau, adoucisseur

Puériculture : poussette*, landau, siège auto*, trotteur*, table à langer, baignoire bébé*, parc, chaise haute, lit pliant, jouets volumineux (transparents et opaques)

Les déchets issus du bricolage familial

Porte, fenêtre, volet, revêtement de sol (moquette, lino, parquet), vitre, miroir, planche, échelle, escabeau

Les déchets de jardin

Les déchets verts : petits branchages ficelés (pour ce cas particulier, notez que 2 bennes à déchets verts seront mises à disposition des particuliers d'avril à octobre, le planning sera publié dans le prochain Saint-André Magazine).

Outils : tondeuse thermique /électrique, brouette, pelle*, bêche*, râtelier*

Équipement de jardin : barbecue, parasol, mobilier de jardin, balançoire, toboggan, citerne, grosses poteries, grillage



Les déchets issus des activités de loisir et sport

Bicyclette, trottinette*, skate*, piscine, vélo d'intérieur, appareil de musculation, rameur

Divers

Palette bois, ferraille d'un encombrement important, emballages volumineux

* Ces objets ne sont pas considérés comme encombrants mais peuvent être acceptés en sus dans le cadre d'une collecte d'objets volumineux.





Un peu de respect...

Il est normal que la ville assure le nettoyage des voiries. Toutefois, un peu de civilité ne fait pas de mal et témoigne du respect que chacun porte – ou devrait porter – aux autres. Aussi, évitons de jeter au sol des déchets : papiers, mégots, chewing-gum...

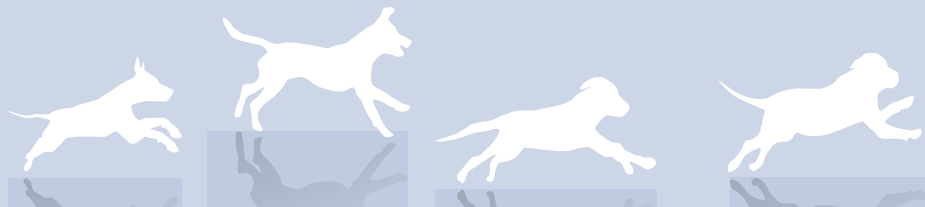
Autre sujet qui fâche : les toutous qui ont besoin de lunettes et ne trouvent pas les – pourtant nombreux – distributeurs de sachets pour déjections. Nous espérons que la campagne de sensibilisation que nous mettons actuellement en place (voir affiche ci-contre) incitera les maîtres à utiliser ces sachets mis gracieusement à disposition de la population canine. Ils s'exposeront sinon à une verbalisation.

Pour rester dans le sujet des trottoirs, rappelez-vous que c'est à l'occupant de la maison de déneiger la portion qui se trouve devant son logement. Il en va de votre responsabilité en cas d'accident. La ville organise le salage des trottoirs devant les bâtiments municipaux et celui des chaussées (35 axes soit 22 km, le Département étant en charge des routes départementales : Leclerc, Sadi-Carnot et Tassigny).

Nous comptons sur vous pour respecter les différents systèmes de collecte de détritres dont nous avons rappelé les principes de base dans les pages précédentes. Trier ses déchets, c'est faire preuve non seulement de civisme, mais aussi de modernité. Vivre aujourd'hui, c'est recycler, c'est refuser le gâchis des décennies précédentes et préparer l'avenir. D'ailleurs, avant de jeter, pourquoi ne pas réfléchir d'abord à une autre solution ? Donner à des associations caritatives ses vieux meubles, appareils électroniques ou vêtements, ou les vendre à petits prix sur les bocantes, sur Internet... Ou encore réutiliser, donner une seconde vie aux objets : tout peut être réparé, customisé, remis au goût du jour, ou au contraire, être mis en valeur par son côté vintage. Soyez créatif !

Merci à chacun de contribuer à l'amélioration de la revalorisation des déchets et à la préservation de notre cadre de vie, afin de conserver à Saint-André un environnement agréable ! ■

La ville de Saint-André s'associe au mouvement national « Je suis Charlie ». Olivier Henno, maire de Saint-André, a convié l'ensemble des employés municipaux ainsi que les citoyens de la ville qui le souhaitaient, à se réunir dans le hall de la mairie, le vendredi 9 janvier dernier, pour une minute de silence en mémoire des victimes des attaques terroristes qui ont visé la rédaction de Charlie Hebdo, l'Hyper cacher et la police : Frédéric Boisseau (42 ans), Franck Brinsolaro, (49 ans), Jean Cabut, dit Cabu (76 ans), Elsa Cayat (54 ans), Stéphane Charbonnier, dit Charb (47 ans), Philippe Honoré, dit Honoré (73 ans), Bernard Maris (68 ans), Ahmed Merabet (40 ans), Mustapha Ourrad (60 ans), Michel Renaud (69 ans), Bernard Verhlac, dit Tignous (57 ans) Georges Wolinski, dit Wolinski (80 ans), Clarissa Jean-Philippe, 26 ans. Philippe Braham (45 ans), Yohan Cohen (23 ans), Yoav Hattab (22 ans) et François-Michel Saada (63 ans).



Le carnet



Naissances :

Séléna Desombre, le 16 septembre ; Léa Da Silva, le 22 septembre ; Victor Rabache, le 30 septembre ; Maxime Lahaeye, le 2 octobre ; Wilson Hassan Ismail, le 13 octobre ; Liham Carton, le 14 octobre ; Mathis Senet, le 8 novembre ; Léonie Gaspard, le 18 novembre ; Cordélya Pinning, le 24 novembre ; Louise Sainte-Marie, le 26 novembre, Eléonore Pontone, le 17 décembre ; Enola Lesage, le 26 décembre

Mariages :

Bernadette Paumas et Eddie Deletrez, le 4 octobre ; Noémie Dermaux et Gaël Loric, le 11 octobre ; Marie Antoine et Matthieu Guyard, le 18 octobre ; Séverine Flourez et Franck Scholaert, le 29 novembre ; Ludivine Lecocq et Morgan Pollet le 29 novembre ; Béatrice Verley et Slimane Bouakil le 29 novembre

Décès :

Lucie Deswarte, le 14 septembre ; Marie-José Villette veuve Lefebvre, le 22 septembre ; Roger Masson le 23 septembre ; Richard Demestre, le 28 septembre ; Huguette Lopes veuve Fagoo, le 30 septembre ; Claude Bernard, le 1^{er} octobre ; Marcel Montagne, le 6 octobre ; Roseline Léchaudé épouse De Clerck, le 12 octobre ; Stéphanie Jamrozik, veuve Lisiak, le 12 octobre ; Irène Leclercq veuve Tondelier, le 17 octobre ; Michel Delhem, le 23 octobre ; Pierre Boucly, le 1^{er} novembre ; Alfred Dobrzynski, le 4 novembre ; Jean Messiant, le 9 novembre ; Christiane Bizot épouse Philibert, le 22 novembre ; Agnès Dillies épouse Gérard, le 22 novembre ; Adrien Dematte, le 25 novembre ; Jeannine Desmedt, veuve Maiano, 29 novembre ; René Camerlynck, le 6 décembre



Repas à domicile

Vous êtes aîné de la ville et vous fréquentez les foyers-restaurants ou encore, vous faites livrer votre repas à domicile par le CCAS ? Merci de noter ce petit changement : le paiement de votre facture se fera désormais en mairie, au guichet n°1. Pas d'autres modifications : les renseignements et les réservations seront toujours effectués par le CCAS...

CCAS 67, rue du Général-Leclerc 03 20 21 81 30 ■

Elections départementales



Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales (anciennement les élections cantonales) afin de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux. Ce renouvellement avait lieu auparavant par moitié. Ces élections verront un nouveau mode de scrutin : les conseillers départementaux seront désormais élus au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

Vous pouvez vous rapprocher de la direction des services à la population pour obtenir des informations supplémentaires sur l'organisation des élections (procuration, transport pour les personnes à mobilité réduite, etc.)

Direction des services à la population :

Service.population@ville-saint-andre.fr ■

Passeport et Carte d'identité



Pensez dès à présent au renouvellement de votre passeport ou carte d'identité nationale pour les voyages de cet été : n'attendez pas la recrudescence de demandes au printemps, au risque de ne pas recevoir votre document à temps.

Pour pré-remplir votre demande de passeport, voyez sur le site Internet de la ville : **www.villesaintandre.fr** ou renseignez-vous auprès des services à la population.

Renseignements à la direction des services à la population : 03 20 63 34 85 ■

Développement durable

Jardiner autrement



La Fédération Régionale de Défense contre les organismes nuisibles (FREDON) du Nord Pas-de-Calais est un syndicat professionnel œuvrant dans le domaine de la santé des végétaux. Ses 5 grands domaines d'activités sont la surveillance biologique du territoire, la préservation de l'environnement en vue de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, l'accompagnement technique, l'expérimentation de nouvelles méthodes de lutte, et la recherche et le développement des luttés biologique, intégrée et raisonnée en vue de développer des méthodes alternatives et de favoriser la biodiversité. La Fredon édite des bulletins et des fiches pédagogiques pour aider les particuliers à « jardiner autrement ». Vous pouvez également trouver de nombreux conseils sur le site **www.fredon-npdc.com (tél. 03 21 08 62 90)** ■

Comment lutter contre les chenilles ?

- Favoriser les auxiliaires en tous genres : oiseaux, araignées, hérissons, rongeurs (musaraigne) : pour les attirer mettre en place des haies diversifiées, des coins sauvages, fleuris, des abris naturels (tas de bois, fagots, muret)
- Biner le sol à l'automne pour mettre à jour un maximum de larves que les oiseaux pourront venir manger
- Soulever les feuilles pour éliminer à la main les œufs ou larves : c'est un moyen radical
- Mettre en place un filet anti-insectes sur des arceaux (à éviter sur les légumes fruits comme les cucurbitacées)

Retrouvez la fiche complète sur le site de la ville www.villesaintandre.fr ■





L'union Nationale des Combattants vous informe



Vous avez fait votre service militaire pendant au moins 12 mois, même sans avoir combattu : vous pouvez rejoindre l'UNC/AFN en tant que « soldat de France ». **Pour en savoir plus, contactez Raymond Jaccoud par courrier adressé à son nom en mairie de Saint-André au 89, rue du Général-Leclerc 59350 Saint-André** ■



Faites votre Service civique !

Le Sivom Alliance Nord Ouest recrute 26 volontaires à raison de 27 heures par semaine à partir du mois de mars 2015. Si vous êtes intéressés, vous pouvez participer à une réunion d'information les lundi 2 février à 14h et mercredi 11 février à 11h, au Sivom 187 rue de Menin à Marquette (liane 91 arrêt lazaro). Pour postuler, vous devez avoir entre 18 et 25 ans. Vous travaillerez en binôme sur une des villes du Sivom, sur des missions en faveur des personnes âgées, ou dans les domaines de la culture et des loisirs. Vous serez engagés sur votre motivation : aucun diplôme n'est exigé et vous percevrez une indemnité de 573 €.

Pour plus de renseignements, et pour vous inscrire aux réunions, contactez le Sivom : accueil@sivomano.fr ou 03 20 63 01 30 ■



→ Du 28 janvier
au 14 février

Festival blues
Salle André-Wauquier

→ 7 février
Soirée familiale
PCF, restaurant scolaire
« Les Peupliers »

→ 21 février
Girls ans Boys party night
Ouvert aux 11/17 ans
entrée 2€ - renseignements
au Point Jeunes :
03 28 52 39 92.

→ 24 février
Don du sang
De 10h à 13h et de 15h à 19h,
salle André-Wauquier

28 février
Soirée familiale
Saint-André/Wieliczka,
restaurant scolaire
« Les Peupliers »

→ 7 mars
Tirage au sort et loto
COTIF, salle André-Wauquier

→ 8 mars
Ducasse à Pierrot
Cercle Saint-Jean, salle Saint-Jean

→ 12 mars
Repas annuel
Club des Seniors,
12h salle André-Wauquier

→ 21 mars
Mon 1^{er} concert
École de musique,
salle André-Wauquier

→ 22 mars
Concert
Avec ton cœur,
salle André-Wauquier

→ 28 mars
Concert spectacle
« Lézarmonic »
École de musique,
salle André-Wauquier
à 19h30

→ 3 avril
Soirée des talents
Collège Saint-Joseph,
salle André-Wauquier

→ 4 avril
Loto
Les Amis de Dormagen,
salle André-Wauquier

Ecole de musique : tout un programme

Le programme de l'école de musique est disponible en mairie ou à l'école ainsi que sur le site de la ville (www.villesaintandre.fr). A noter pour ce trimestre :

Concert-rencontre des ensembles à cordes 1^{er} cycle
avec les écoles de musique de Saint-André, Marquette, Wambrechies et Lambersart direction Aurélie Lefebvre, Christelle Hammache
Samedi 31 janvier à 16h30 salle Saint-Jean

Audition Intercommunale de piano 4 mains
(classes de Marquette, Saint-André et Lambersart)
mardi 10 février 19h auditorium Michel-Krisine à l'école de musique

Audition « mon 1^{er} concert », la première scène de nos musiciens débutants de tous âges
Samedi 21 mars à 16h30 salle Wauquier

Concert spectacle « Lézarmonic » avec l'orchestre d'harmonie de 2^{ème} cycle, avec les Lézard Martien (groupe de rock de 7 musiciens déjantés, originaires du Nord, au style original mi-exubérant, mi-intimiste) et avec les classes de 3^{ème} cycle de Mme Nalenne et M. Mollet de l'école Saint-Joseph direction - Jean-Marc Wagée, Simon Autret
Samedi 28 mars à 19h30 salle Wauquier ■



Fête de la musique : appel aux musiciens !

La fête de la musique, c'est dans 6 mois, mais la ville de Saint-André fait appel dès à présent aux musiciens locaux. Comme l'année dernière, nous souhaitons faire revivre l'esprit initial de cette fête en laissant la place aux musiciens amateurs. Le bus diabolos leur permettra d'aller distiller leur répertoire dans toute la ville.

Si vous souhaitez participer à la fête, prenez contact avec le service animation, en mairie ou au 03 20 63 07 46 ■



Seven Nights to blues : a world of blues

Le 9^{ème} festival de blues de Saint-André s'annonce sous les meilleurs augures : 7 concerts vous attendent du 28 janvier au 14 février, réunissant de grands noms du blues et du jazz.

Mercredi 11 février

Kirk Fletcher & the Ozdemirs

C'est l'un des guitaristes incontournables du blues actuel. Déjà présent sur 2 précédents festivals « seven nights to blues », il nous revient cette année, à la tête des Ozdemirs.

Vendredi 13 février

Paul Oscher

Chanteur de blues multi-instrumentiste, il est le 1^{er} musicien blanc à intégrer le Muddy Waters Blues Band en 1967. Vainqueur de 2 Handy Blues Awards, il dit que l'amour de la musique fait surmonter tous les obstacles.

Samedi 14 février

Dana Gillespie's band

C'est à l'âge de 15 ans que Dana Gillespie sort son premier album folk avec l'aide d'un certain... Donovan. Elle côtoie les plus grands et mène en parallèle une carrière cinématographique. Nous la retrouvons ce soir avec plaisir dans les répertoires de Bessie Smith ou Julia Lee, pour clore en apothéose ce 9^{ème} festival.



Mercredi 28 janvier :

Zwen Zvetterberg's Band feat Marc Tee

En 40 ans de carrière le guitariste, harmoniciste et chanteur suédois Zwen Zvetterberg est devenu une référence internationale du blues. Il sera accompagné ce soir du grand guitariste belge Marc Tee.

Samedi 31 janvier

Curtis Salgado's band

Un des plus grands chanteurs de sa génération, il a reçu plusieurs Handy Blues Awards. Il a enregistré 8 albums solos depuis 1991.

Mardi 3 février

Paul Cox & Soul Intention Band

Grand « showman » de blues et soul, il est considéré par certains comme « la meilleure voix du Royaume Uni ».

Dimanche 8 février

Drippin' Honey

Après une séparation de quelques années le groupe néerlandais, qui fut taxé de « plus innovant en Europe », est de retour avec son blues unique au son brut.



Les concerts se déroulent tous à la salle André-Wauquier à 20h30 sauf dimanche 8 février où il aura lieu à 16h30.

Réservations : billetterie sur place une demi-heure avant le spectacle.

Informations supplémentaires sur www.nouveaumondeblues.org ou au 06 67 72 38 08. ■

En attendant la nuit

Théâtre d'objet compagnie La Traversée – à partir de 8 ans – mercredi 18 février à 15h et à 19h

Librement inspiré de l'Odyssée d'Homère, ce spectacle nous conte les plus grandes aventures d'Ulysse. Avec quelques simples objets, et sous l'œil unique et bienveillant du cyclope, le comédien-marionnettiste Julien Alliet, réveille notre imaginaire et nous entraîne au cœur de ce que peut raconter la nuit... ■



Exposition « Olivier Sampson »

Du 10 mars au 30 juin, le Zepelin accueille une exposition du plasticien Olivier Sampson.

Son œuvre se déploie dans différents champs plastiques : peinture sur toile, fresque, sérigraphie... Le dénominateur commun ? La narration. L'artiste aime raconter des histoires, et cela se ressent dans ses œuvres ludiques, colorées et réjouissantes.

Du 10 mars au 30 juin – vernissage et rencontre avec l'artiste vendredi 10 avril à 19h ■



Les Aventures extraordinaires du Baron de Münchhausen

Théâtre/masques vendredi 27 et samedi 28 mars à 20h et dimanche 29 mars à 16h
Compagnie Joker – tout public

Avec plus de 150 représentations depuis sa création en 2006, la compagnie Joker reprend le spectacle des aventures du plus burlesque des barons. Des décors incroyables, une interprétation hilarante, beaucoup d'énergie et d'imagination : Il fallait cela pour être à la hauteur des délirantes et rocambolesques aventures du baron de Münchhausen qui nous entraîneront de Constantinople à la Lune en passant par le ventre d'une baleine ! Voilà un spectacle jubilatoire qui émerveillera petits et grands.

Adaptation et mise en scène Hacid Bouabaya – avec Hacid Bouabaya, Bernard Debreyne, Dominique Langlais, Marie Liagre, Barbara Monin.

En prolongement du spectacle, le Zepelin vous propose de revoir le film de Terry Gilliam, réalisé en 1988, pendant idéal de la pièce, le mardi 31 mars à 20h. ■



La plaine était bleue

Lecture/spectacle - à partir de 12 ans - mercredi 11 et jeudi 12 mars à 20h

Ce spectacle de Bruno Buffoli est inspiré de plusieurs textes sur la grande guerre : « les Carnets de guerre du tonnelier Barthas, la « Peur » de Gabriel Chevalier, le « Grand Troupeau » de Jean Giono et « Orages d'acier » de Ernst Jünger. Présenté sous la forme d'une dramatique radiophonique, ce spectacle invite le spectateur à une expérience sensorielle. Plongé dans l'obscurité, il effectue un voyage sonore et olfactif à travers l'histoire du narrateur, jeune soldat de 20 ans.

Texte et direction Bruno Buffoli – avec Pierre Foviau, Gilles Gauvin et Bruno Buffoli ■

Éclats de vie

Des bouchons pour un fauteuil...

Le Conseil des Jeunes a organisé une collecte de bouchons en plastique pour aider les handicapés

Souvenez-vous, c'était lors de leur journée handisport « Vis ma vie » du 28 juin dernier que les membres du Conseil des Jeunes lançaient la collecte des bouchons en plastique au profit de l'association les « bouchons d'amour ». A la mi-octobre, les jeunes ont reçu les représentants de l'association accompagnés d'une jeune femme qui a pu bénéficier d'une aide pour l'achat d'un fauteuil roulant, grâce à la somme récoltée avec ces bouchons. Cette opération a été rendue possible grâce au soutien de tous les Andrésiens qui ont permis la récolte de 100 kg de bouchons. Sachez que cette collecte continue afin d'aider encore d'autres personnes. Joignez-vous au mouvement ! C'est simple : préparez un petit récipient ou un sac chez vous et glissez-y tous les bouchons de plastique des bouteilles d'eau, de lait, ou autre, et ramenez-les au Point Jeunes ou dans le hall de la mairie, à l'école de musique ou au magasin Chwett.

Renseignements complémentaires :

Service Jeunesse 97 rue Sadi-Carnot tél. : 03 28 52 39 92.

Courriel : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr ■



Maria et Avelino Martins : une surprise en or

Amenés en mairie pour une cérémonie surprise à l'occasion de leurs noces d'or, monsieur et madame Martins n'ont rien soupçonné jusqu'à la dernière seconde.

C'est en entrant dans la salle des mariages de la mairie où les attendaient les élus de Saint-André et toute leur famille que le couple a compris que la cérémonie était pour eux et non pour un de leurs fils. Le secret avait été bien tenu jusqu'au dernier moment par leurs 6 enfants, leurs 12 petits-enfants et 3 arrière petits-enfants.

Originaires du Portugal, où ils se sont connus à l'école, Maria et Avelino sont Andrésiens depuis maintenant plus de 40 ans.

Avelino a travaillé dans le bâtiment comme maçon et Maria a été longtemps « nounou ». Tous deux profitent maintenant de leur retraite entourés de leur famille de conspirateurs ! ■



Réception des nouveaux Andrésiens



Plus de 60 nouveaux habitants de notre ville ont été reçus à l'hôtel de ville le 5 décembre dernier. Les élus andrésiens leur ont fait visiter les lieux et leur ont présenté les différents services municipaux.

Olivier Henno, maire, les a ensuite accueillis pour leur souhaiter la bienvenue à Saint-André. La rencontre a été notamment l'occasion de présenter le nouveau site Internet de la ville (voir le zoom page 22) et de tirer au sort les gagnants du jeu organisé pour son lancement.

Annabelle Kelelers a gagné un casque audio, Dorothée Lutens, un appareil photo, et Elise Dumoulin, une tablette numérique.

Après le vin d'honneur, la soirée s'est terminée pour les nouveaux Andrésiens avec le spectacle de Popeck, qui a fait salle comble ■

Une séance de prévention routière pour le collège Jean-Moulin

La principale Nathalie Delprat et le conseiller principal d'éducation Jean-Claude Skrzypczak ont sollicité l'aide de la police municipale, en partenariat avec le Point Jeunes de Saint-André, afin de prodiguer aux élèves du collège une séance de prévention routière.

Ce sont ainsi 300 collégiens qui ont pu bénéficier d'un échange direct avec les policiers, échange basé non pas sur la répression mais sur le dialogue et la prévoyance. Sur le trajet domicile-école, les jeunes sont en effet vulnérables. Qu'ils soient piétons, cyclistes, ou qu'ils empruntent le bus, ils sont souvent inconscients du danger que représente la voirie.

A partir d'un questionnaire, de photos et de vidéos, les jeunes ont pu analyser les risques et prendre la mesure de l'importance d'être vigilants, de ne pas se laisser anesthésier par les habitudes quotidiennes. Un rappel des règles du code de la route leur permettra également de réussir leurs épreuves d'ASSR 1^{er} et 2^{ème} niveau (Attestation Scolaire de Sécurité Routière), à passer obligatoirement au collège et désormais obligatoire pour l'obtention du permis B.

Les élèves se sont montrés particulièrement attentifs et concernés à l'occasion de cette rencontre avec les services municipaux. Pour conclure l'expérience, des bracelets réfléchissants ont été distribués aux élèves de 5^{ème} circulant à vélo ■



La bidOthèque : le repaire des lecteurs et joueurs

Après l'inventaire annuel, la bidOthèque a rouvert ses portes ce 13 janvier : l'équipe vous y attend pour une nouvelle année de belles lectures et de jeu. Les dernières animations marquantes organisées par la bidOthèque ont été la traditionnelle braderie « livres jeux jouets » qui a reçu un beau succès, tant en exposants qu'en visiteurs, mais aussi, l'heure du conte de Noël, où les petits (et leurs parents) se sont laissés transporter dans l'univers magique des contes, racontés par Brigitte, de l'association « Dire Lire », tout en dégustant brioche et chocolat, ce qui ne gâche rien à l'instant !

Tout au long de l'année, la bidOthèque organise ainsi des moments conviviaux autour du livre, de l'écriture, ou du jeu : braderie, grand prix littéraire (la sélection est disponible à la bidOthèque, plus d'infos dans le prochain SAM), fête du jeu, « à livre ouvert », bébéclub, « joue avec moi, lisons ensemble »... Alors, si vous aimez les livres et les jeux, n'hésitez pas à franchir le seuil de la bidOthèque ■

La bidOthèque - 23, rue Alsace-Lorraine tél. 03 20 51 66 67
www.labidothèque.fr



Saint-André, ville connectée



Un nouvel espace dédié au Web en mairie

Conjointement au lancement du nouveau site Internet, la ville a mis en place un web-espace en mairie. Afin de rester en cohérence avec l'ambition d'une ville connectée, et de donner la possibilité de surfer aux personnes qui ne sont pas équipées chez elles, le cyber-centre, créé en 2000, évolue donc désormais sur 2 pôles : le cyber, qui s'installe au Point Jeunes, plus destiné aux adolescents et enfants (mais pas interdit aux adultes !), et le web espace, installé dans le hall de la mairie et ouvert à tous à partir de 16 ans.

Sur ces 2 sites, vous pouvez venir consulter Internet et faire des recherches documentaires ou effectuer vos démarches en ligne. Vous avez la possibilité de faire des impressions noir et blanc (1€ les 10). Vous devez pour cela vous inscrire à la mairie ou au 97 Points Jeunes muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous recevrez une carte d'adhérent ainsi que la charte d'utilisation ■



Le nouveau site Internet de la ville a été lancé le 5 décembre dernier à l'occasion des nouveaux Andrésiens.

C'est en 2006 que Saint-André avait lancé son premier site Internet. Victime d'un piratage cet été, il a fallu reconstruire une version plus sécurisée afin d'éviter que cela ne se reproduise. C'était aussi l'occasion de le moderniser : aujourd'hui, vous pouvez retrouver vos rubriques préférées sur un site plus actuel, plus pratique et convivial, qui vous donne en un seul coup d'œil l'actualité de la commune, agenda et événements.

L'équipe municipale a également souhaité mettre en place des services dématérialisés. Vous pouvez désormais, depuis chez vous, demander des copies d'actes, ou préparer vos dossiers, préinscrire vos enfants à l'école ou pré-réserver une salle municipale, et effectuer encore d'autres démarches en ligne.

Il est à noter que ce nouveau site est accessible sur l'ensemble des terminaux utilisés aujourd'hui, depuis l'ordinateur jusqu'au smartphone, en passant par les tablettes ■



Brèves de ville



11 novembre 2014

Ce premier 11 novembre du centenaire de la grande guerre a été empreint d'une émotion notable, liée à cet anniversaire particulier, et à la disparition soudaine du président de l'UNC/AFN, Claude Bernard (voir page 26).

Les anciens combattants se sont réunis au cimetière pour des cérémonies commémoratives, avant d'assister à la messe du souvenir en l'église Saint-André. Un dernier protocole s'est déroulé devant le monument aux morts, parc Vandame.

Après le temps du recueillement, la journée s'est terminée de façon plus souriante avec le traditionnel banquet offert par la ville à cette occasion ■

Livres'service

La ville prépare un nouveau service inspiré du modèle du « book crossing », un concept qui consiste à faire circuler les livres dans des mini-bibliothèques « sauvages ». Dispatchées dans la ville, ces « boîtes à livres » seront en libre accès : vous y déposerez vos anciens livres, pour que d'autres personnes puissent en profiter, et vous vous servirez parmi ceux que vous y trouverez. Ensuite, vous lisez, vous les rapportez, au même endroit ou dans un autre livres'service.

Pour pouvoir démarrer l'opération avec un nombre suffisant d'ouvrages, nous vous proposons de déposer dès maintenant les ouvrages que vous souhaitez céder, ou « libérer dans la nature » !

Vous pouvez rapporter vos livres dès à présent en mairie. Les livres'services devraient être mis en fonction au printemps. Merci d'avance ! ■

Réception des champions andrésiens : Saint-André, une ville sportive !

Les élus ont souhaité mettre à l'honneur les membres des clubs sportifs de la ville qui se sont distingués ces derniers mois. Et il y en a eu ! Jean-Pierre Eurin, adjoint chargé du sport, les a reçus au nom de la municipalité et leur a remis, en récompense de leurs excellents résultats, des bons d'achats dans un magasin dédié au sport.

Ont été mis à l'honneur :

Courses et Passion, avec Stéphane Rivet qui a couru 10 marathons dans l'année, dont celui de Paris et la Route du Louvre.

L'USSA Arts Martiaux avec Lucile Sporakowski et Amandine Wargnier qui ont gagné la coupe de France « jeune » en équipe.

L'USSA Cyclisme avec Antoine Brel, champion de France en cyclo-cross et cyclisme sur route et Damien Kbdani, et ses 60 victoires (champion départemental, régional et national...)

L'USSA Football dont l'équipe U17 a fini champion et accède pour la première fois en pré-ligue.

L'USSA Gymnastique dont nous avons déjà évoqué dans ces pages, la victoire en fédéral en juin dernier (équipe jeunesse 1^{ère} en mouvement d'ensemble).

L'USSA Natation avec Maxence Dessoit, recordman de France petit bassin au 800m nage libre benjamin, et Pauline Mahieu, plusieurs fois championne de France en plusieurs catégories et finaliste aux championnats d'Europe ainsi qu'aux jeux olympiques de la jeunesse.





L'USSA Football en 6^{ème} tour de coupe de France



Cela n'était pas arrivé depuis l'an 2000 où le club andrésien s'était même hissé au 7^{ème} tour ! Les joueurs amateurs de l'équipe andrésienne, étudiants, enseignants, commerçants ou autre, ont montré qu'ils pouvaient rivaliser avec de plus gros clubs. L'aventure s'est malheureusement arrêtée là, car les Andrésiens ont été battus 3 à 0 par les Loonnois le 26 octobre dernier. Malgré la déception causée par cette défaite, le club andrésien peut se montrer satisfait de ce beau parcours ■

Judo-club Andrésien

Le judo-club andrésien accueille les enfants dès l'âge de 3 ans pour le baby-judo, les vendredis de 17h à 18h au dojo, avenue des Peupliers. Les cours pour les plus grands se déroulent le mercredi de 14h30 à 15h30 pour les 5/6 ans et de 13h30 à 14h30 pour les 6/14 ans. Le tarif andrésien est de 115€. Il comprend la licence et l'affiliation à la Fédération Française de Judo. **Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez François Bourrel au 06 56 74 26 14** ■



USSA Basket : un stage pour les 6/11 ans.

C'est une bonne saison pour l'USSA basket : des équipes qui se portent bien, une école de mini basket en pleine forme et une récompense remise aux cadets et cadettes par le président de la ligue FSCF Nord en personne, pour leur participation à la coupe de France à Bordeaux...

Après avoir fêté Noël avec un goûter pour les plus jeunes, et l'Epiphanie avec un tournoi ce dimanche 11 janvier, l'USSA Basket propose aux 6/11 ans un stage Basket pendant les deux semaines de vacances d'hiver. Le stage se déroulera à la salle de sports Schuman, tous les après-midi.

Renseignements complémentaires sur www.ussabasket.fr ■



Il nous a quittés...

Le 1^{er} octobre dernier, Claude Bernard, président de l'UNC AFN est décédé brutalement. Les membres de l'association ont été très peinés de perdre celui qui était leur compagnon depuis plus de 20 ans et avait repris la présidence en décembre 2009.

Claude Bernard avait effectué la campagne d'Algérie, de 1959 à 1961, dans le sud-ouranais, affecté notamment à la surveillance d'une gare. De cette période difficile, il conserva un heureux souvenir : celui d'avoir appris à lire à un enfant, considérant avoir fait quelque chose d'utile. C'est en 1994 qu'il entra à l'UNC. Il en devint secrétaire en 2005 avant de reprendre la présidence au décès de René Van Belle.

Claude Bernard, qui a eu 2 enfants et 5 petits-enfants, a fait carrière comme chauffeur pour les eaux Vittel et la Compagnie générale de Chauffe, avant de reprendre un restaurant à Lille. Mais, parallèlement à son parcours professionnel, sa grande passion fut le football : joueur à Lille, à Tourcoing, au Touquet et à Vittel, entraîneur à Saint-André et à Bondues, vétéran à Lomme, speaker au Losc : ces nombreux postes témoignent de son engouement pour ce sport.

C'est son ami Raymond Jaccoud qui a repris la présidence de l'UNC AFN de Saint-André ■

**Protéger
Alerter
Secourir**

Savoir que faire !

STAGE DE FORMATION
AUX
PREMIERS SECOURS

Samedi 7 mars
2015
De 8h à 16h

Pour
scolaires dès douze ans,
adolescents, adultes...

à
« La Petite Maison »
rue des alouettes
SAINT ANDRÉ

Avec le
Comité
des
Echanges Culturels

Attestation Nationale de Formation
PSC 1

Se renseigner, s'inscrire :
CEC
13, rue des bouvreuils
59350 Saint André
03 20 51 63 25
tebassos@orange.fr

Stage de secourisme avec le CEC

Le Comité des Echanges culturels organise un stage de formation aux premiers secours à la Petite Maison des associations le samedi 7 mars prochain de 8h à 16h. Le stage est ouvert à tous, adultes et enfants à partir de 12 ans. Il donnera lieu à la remise de l'Attestation Nationale de Formation PSC 1. Si vous souhaitez apprendre les premiers gestes pour sauver des vies, **« protéger, alerter, secourir »**, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du CEC, 13 rue des Bouvreuils à Saint-André ou au **03 20 51 63 25** et **tebassos@orange.fr** ■



Saint-André, ville fleurie

L'hiver ne doit pas nous faire oublier que Saint-André est une ville fleurie ! Dès le printemps, nous voyons apparaître dans les jardins et sur les balcons les couleurs savamment associées par les jardiniers amateurs notre commune. Cet automne, la cérémonie des maisons et balcons fleuris a vu récompensés Mmes Boidin, Bourdier-Picot, Danneels pour les balcons, MM et Mmes Pittelioen, Segar, et Minet pour les maisons. Bravo à eux et à tous les autres primés. ■



Initiatives Emplois familiaux

Initiative Emplois Familiaux a déménagé. Installée longtemps au sein du château Vandame, l'association a intégré les anciens locaux du relais assistantes maternelles au 10 de la place du Général-De-Gaulle. Cette association vous propose du personnel qualifié pour vos besoins ponctuels ou récurrents dans les domaines de garde d'enfants (plus de 3 ans), soutien scolaire, jardinage, petits travaux et tâches ménagères.

Le personnel est formé et compétent. En faisant appel aux services de l'IEF, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou crédit d'impôts de 50% des sommes dépensées.

Les employés de l'association vous accueillent au local de la place de Gaulle du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Pour plus de renseignements, adressez-vous directement à l'IEF - 10 place du Général-De-Gaulle. Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr - Site Internet : www.ief59.com ■

Nouvelles entreprises

Méca-diag automobile

Mécanique et réparation de véhicules à domicile. Mécanique lourde ou légère, diagnostic, électronique ou électricité automobile, - toutes marques

Contact : Mounir Haddouch au 06 58 59 44 64 ou 06 06 93 59 85 ■

Julien Mathon

Création en communication pour professionnels et particuliers. Création de tous types de documents, logo, carte de visite plaquette, site Web...

Contact : Julien Mathon au 06 76 35 24 38 ou ju.mathon@gmail.com ■

Camille chez nos cousins canadiens

Camille Leroux est une jeune Andrésienne qui suit des études d'ingénieur en alimentation et santé à l'institut LaSalle de Beauvais.



Devant effectuer un stage dans un pays anglophone, Camille a déniché à Vancouver un laboratoire de recherche dont les sujets d'étude sur les poissons l'intéressaient particulièrement. Elle a pu y décrocher un stage l'été dernier. C'est ainsi que le périple a commencé : « Il a fallu préparer le voyage : passeport, visa, assurance, billets, et puis, à ne pas oublier : le guide touristique ! Pour financer le voyage, en plus de mes économies de mes jobs d'été, j'ai pu décrocher une bourse auprès du conseil régional de Picardie, en tant qu'étudiante dans cette région, et une autre par le ministère de l'agriculture, mon domaine d'étude. »

Après 10 heures de vol, Camille arrive à Vancouver en plein décalage horaire. Inconvénient vite effacé par la gentillesse de l'accueil des canadiens et la beauté des paysages. « La ville est magnifique avec des paysages grandioses, au bord de l'océan et proche des montagnes. Le stage s'est avéré très instructif et mes collègues sympathiques. Grâce à ma famille d'accueil, j'ai pu découvrir les Rocheuses, l'île de Vancouver, ou encore Whistler, la station de ski où se sont déroulés les jeux olympiques de 2010. »

Camille a également goûté aux coutumes locales : « Nous dinions vers 18 heures ! Je suis passionnée de gastronomie, et ce voyage s'est couplé d'une aventure culinaire : j'ai testé les nanaimo bars, les apple pie, les bleuets, le saumon au sirop d'érable, les bubble tea ou les poulpes ! »

Et comme Camille est une sportive, elle en a profité pour découvrir quelques disciplines : le ski nautique, le wakeboard (même principe mais sur une planche de surf), le kitesurfing (planche tractée par un cerf-volant) ou le paddle. Ces activités de plein air ont pu lui faire découvrir la nature canadienne : « J'ai été frappée par la diversité et la proximité des animaux sauvages : biches, écureuils, orques, rapaces, rats laveurs, et même des ours. »

Camille a été conquise par son séjour et se sent prête à renouveler l'expérience : « Ce stage m'a énormément apporté aussi bien professionnellement qu'humainement et m'a de plus, donné le goût des voyages. J'ai rencontré des gens extraordinaires et venant de tous horizons. Je n'hésiterai pas à retenter l'aventure dès que possible ! » ■





Cela s'est passé cet automne...

Les Allumoirs

Les gagnants du concours : Salomé Speters, Roxane Lebègue, Maëlle Muller, Gabrielle Duquoc, Louann Monnier, Louise Soria, Kelly Pereira, Léa Jarmulowicz, Lison Douguet, Suzanne Dupuis.



Marché de Noël

Cadeaux en tous genres, animations, chants traditionnels : ambiance typique des préparatifs de Noël...

La semaine de la solidarité

Avec la solisphère préparée par les enfants des écoles andrésiennes...



Bonne année à tous ! Pourquoi ne pas la commencer en beauté en gagnant un repas dans un restaurant andrézien ? Pour cela répondez bien aux 4 questions ci-dessous, puisées dans le dossier « priorité propreté », et peut-être serez-vous l'heureux élu du tirage au sort. Bonne chance à chacun...

- 1. Dans quelque poubelle jetez-vous l'assiette que vous venez de casser ?**
- 2. Quel jour du mois pouvez-vous débarrasser de votre huile de friture, si vous ne souhaitez pas aller en déchetterie ?**
- 3. Vous rénovez votre salle de bain : que faites-vous de l'ancien lavabo (2 réponses possibles) ?**
- 4. Votre mur a été tagué. Qui appelez-vous pour le nettoyer ?**

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 20 mars :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André magazine » n° 149, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex
- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

Un tirage au sort sera effectué entre les bonnes réponses. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 € dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations à la gagnante du concours du « Saint-André magazine » de l'automne : **Marcelle Waeters** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 €.

Il fallait répondre :

1 L'aquabike / 2 Le 28 octobre / 3 1989 / 4 le jeudi

SEVEN NIGHTS TO BLUES

2015

8ÈME ÉDITION

28 JANV > 14 FEV

A WORLD OF BLUES

Saint  *André*

La ville sympa... qui veut le rester!

SALLE ANDRÉ WAUQUIER - SAINT ANDRÉ